



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais d'optique

Question au Gouvernement n° 1767

Texte de la question

OPTIQUE OPHTALMIQUE

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**Mme Marie-Christine Dalloz.** Monsieur le Premier ministre, vous venez de fixer le cap de votre gouvernement : emploi, pouvoir d'achat, compétitivité des entreprises et soutien à l'innovation française. Or de très nombreuses grandes entreprises françaises s'en vont.

Aujourd'hui, vous avez à faire un arbitrage qui concerne 45 millions de Français et leur accès mutualisé à des prestations de qualité, qui menace les 10 500 salariés des entreprises spécialisées et 40 000 sous-traitants et prestataires, qui ne peut être appréhendé sous le seul prisme du prix, comme le fait Mme la ministre de la santé, et qui interdit d'accès au marché national une filière de pointe reconnue mondialement.

Cette filière d'excellence, exportatrice et innovante, dont les fabricants sont soutenus par le « Produire en France », est celle de la fabrication de l'optique ophtalmique, présente dans soixante-dix-sept sites en France. Le savoir-faire spécialisé de la fabrication des montures fait vivre des bassins d'emploi à Morez dans le Haut-Jura, à Oyonnax ; la recherche, l'innovation et la fabrication des verres ophtalmiques font vivre des bassins d'emploi à Dijon, Émerainville, Fougères, Provins, Sézanne, mais aussi Ligny-en-Barrois.

Ces entreprises familiales, ces grands groupes, soumis à la concurrence internationale, sont aujourd'hui menacés sur le marché national. Récemment, votre majorité a adopté différentes lois qui visent, soit à libéraliser, soit à réguler, soit à administrer ce secteur. Les conséquences de ces mesures vont indéniablement se traduire par une casse industrielle sans précédent.

Ces mesures sont injustes socialement, injustes pour ce qui est du pouvoir d'achat, injustes pour ce qui est de l'emploi. Vous condamnez irrémédiablement la fabrication française et ses salariés, dans une filière encore très implantée en France.

Monsieur le Premier ministre, comment entendez-vous remédier au désastre économique, conséquence des mesures dogmatiques adoptées contre la filière de l'optique ophtalmique ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

**Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé.** Pour nous, madame la députée, l'enjeu est de permettre à l'ensemble de nos concitoyens d'accéder à des soins de qualité. Dans chacune de vos

permanences, mesdames et messieurs les députés, vous rencontrez des hommes et des femmes qui vous disent que les lunettes et les frais d'optique sont trop chers et qu'il leur est parfois difficile de se soigner dans des conditions accessibles.

La seule volonté du Gouvernement est de faire en sorte que cette filière économique et industrielle d'excellence garantisse des soins de qualité à l'ensemble de nos concitoyens. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. Christian Jacob.** Vous mentez !

**Mme Marisol Touraine, ministre.** Il n'y a aucune raison pour que les lunettes ou les frais d'optique coûtent plus cher en France que chez nos voisins. Il n'y a aucune raison pour que nos concitoyens, tous nos concitoyens, ne puissent accéder à des soins de qualité dans l'ensemble des secteurs qui les concernent. La politique du Gouvernement a une seule exigence : l'accès à des soins de qualité, pour tous et en permanence.

**M. Christian Jacob.** Vous massacrez une filière !

**Mme Marisol Touraine, ministre.** Nous voulons que la qualité de notre filière optique soit renforcée et maintenue. Nous avons engagé, avec l'ensemble des acteurs industriels, des relations permettant de conforter les secteurs d'excellence, d'innovation et d'amélioration des produits qui sont proposés. Dans le même temps, la volonté du Gouvernement – c'est ma responsabilité – est que l'ensemble de nos concitoyens soient soignés et pris en charge dans de bonnes conditions. C'est la raison pour laquelle, avec l'assurance maladie et les complémentaires santé, nous faisons en sorte de permettre l'accès aux soins d'optique pour tous, dans de bonnes conditions financières et de qualité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

**M. Christian Jacob.** Applaudissements nourris !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1767

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** Affaires sociales

**Ministère attributaire :** Affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 avril 2014](#)